



Monsieur Matthieu Chabanel
Président Directeur Général de
SNCF Réseau
15-17 rue Jean Philippe
Rameau
CS 80001
93418 La Plaine Saint Denis Cedex

Paris, le 16 novembre 2023

Objet : Réouverture de la ligne ferroviaire de Maurienne

Copie pour information : Monsieur Olivier Bancel, Directeur général exécutif Projets, Maintenance et Exploitation

Monsieur le Président Directeur Général,

Nous vous sollicitons par la présente au sujet de l'éboulement du 27 août 2023 qui a provoqué la fermeture de la ligne ferroviaire, dite historique, à hauteur de Saint-Michel-de-Maurienne.

L'arrêt des circulations qui impacte fortement la population de ce territoire et l'ensemble des activités de ce bassin de vie, illustre combien cette ligne est un axe stratégique d'accélération du report modal, en permettant notamment de faire face à la fermeture du tunnel du Mont-Blanc.

Les difficultés rencontrées par les usagers, les habitants, les acteurs économiques du haut de la Vallée, dont les acteurs touristiques, ont poussé le conseil régional Auvergne Rhône-Alpes à interpellier le gouvernement via un vœu, voté le 20 octobre dernier et lui demandant des compensations et des aménagements tant économiques que ferroviaires afin de soutenir le territoire de la Haute-Maurienne. Cela prouve d'ailleurs qu'une nouvelle ligne Lyon-Turin rentrant sous terre à Saint-Jean de Maurienne ne répond pas aux besoins vitaux du territoire de la Haute-Maurienne.

L'ambitieux « plan d'avenir pour les transports » annoncé par la Première Ministre à l'occasion de la remise du rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures, basé sur le « scénario de planification écologique » du COI, le 24 février dernier, a été salué par l'ensemble des acteurs des mobilités.

Cette *nouvelle donne* doit mettre fin à des décennies de sous-investissements chroniques dans le réseau ferroviaire de la part de l'Etat. Ce manque constant d'investissements entraîne un déficit d'entretien, de modernisation et de régénération du réseau existant. Vous même le dites, « sans un changement de braquet », les prochaines années seront marquées par « un déclin inexorable de la performance du réseau ». La trajectoire des investissements prévue pour la décennie à venir est encore insuffisante, empêchant de fait une amélioration conséquente de l'état du réseau.

Vous le savez, ce déclin est d'autant plus inquiétant que le réseau ferroviaire français est déjà très vieillissant en comparaison à ceux de nos pays voisins.

La situation dans la Vallée de la Maurienne, à ce jour, est donc un véritable cas d'école, emblématique des attermolements lorsqu'il s'agit d'agir sur le réseau existant alors que l'on observe dans la même vallée une grande diligence pour anticiper l'ouverture d'un nouvel ouvrage transfrontalier qui serait effectif, s'il se fait un jour, au mieux dans une bonne dizaine d'année, et ce même s'il faut détruire en partie une gare de triage ferroviaire. L'autoroute, elle, a été rapidement réouverte après une forme de mobilisation générale. C'est cette même mobilisation générale que nous devons provoquer pour la ligne ferroviaire.

La réouverture de la ligne de Maurienne est donc une priorité. A ce titre, les récentes déclarations annonçant une réouverture de la ligne pas avant l'été, voire la fin de l'année 2024, ne sont pas acceptables. Un tel délai ne peut que créer le sentiment pour les habitants, les acteurs économiques et les usagers du train, d'être laissés pour compte.

Nous tenons à ce titre à vous préciser que nous avons également sollicité le ministre délégué aux Transports, M. Clément Beaune, pour lui demander la priorisation de moyens financiers, techniques et humains afin que la remise en circulation de la ligne de Maurienne ait lieu dans les délais les plus brefs.

Par ce courrier, nous sollicitons un échange avec vous afin de vous exposer nos propositions :

- **Une mobilisation et une priorisation des moyens financiers, techniques et humains autour de ce chantier,**
- **La nécessité, voire l'urgence de déblayer la tranchée couverte du lieu-dit La Praz.** Dans cette partie identifiée de longue date comme propice aux éboulements, cet ouvrage a rempli son rôle. La vérification de l'état de la voûte et les travaux de déblaiement doivent se faire le plus rapidement possible. Plus ces travaux attendent, plus l'état de cette couverture est susceptible de se dégrader compte tenu du poids qu'elle doit soutenir. Il y a véritablement urgence à ne pas laisser cet ouvrage se dégrader,
- **La gestion des risques va devenir un élément central de la stabilité des circulations et de la fiabilité du réseau.** Le dérèglement climatique fait que les conditions parfois exceptionnelles que nous vivons vont devenir récurrentes. Dans les Alpes la question des éboulements ne fera que s'accroître. Il est nécessaire que l'Etat, les collectivités et les entreprises augmentent leur capacité à réagir et reconstruire une situation plus stable pour les liaisons dans les vallées alpines afin de ne pas créer un sentiment d'abandon.

Dans l'attente de pouvoir évoquer ces sujets avec vous de vive voix, nous vous prions de croire, Monsieur le Président Directeur Général, en l'assurance de notre parfaite considération.

Cyrielle Chatelain,
Députée de l'Isère,
Présidente du groupe les Ecologistes
à l'Assemblée Nationale



Guillaume Gontard
Sénateur de l'Isère,
Président du groupe Ecologiste-
Solidarité et Territoire au Sénat



Fabienne Grébert
Conseillère régionale
Co-présidente du groupe les Ecologistes
Région Auvergne Rhône-Alpes

